

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	44 (1915)
Heft:	5
Rubrik:	Échos de l'Exposition

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

président voulut bien se charger d'assurer temporairement le service de la Caisse ; la distribution des secours ne fut ainsi nullement interrompue. Par suite du départ pour la frontière de l'un de ses membres, le Comité de direction ne put pas se réunir aussi souvent qu'il l'aurait voulu.

Rien de bien saillant n'est à signaler dans les nombreux cas de demande de secours que nous avons eu à trancher. L'attestation de l'inspecteur scolaire, corroborant celle du médecin traitant, a été exigée à l'endroit de quelques rares sociétaires. L'un ou l'autre de ces derniers ont vu, par leur propre faute, la solution de leur cas traîner en longueur, ensuite de manque de clarté dans les données fournies au Comité et de retard apporté dans les informations complémentaires que nous demandions.

(A suivre.)

SUISSE UNIE

Sonnet.

Unis, du Rhône au Rhin, de Schaffhouse à Genève,
Fribourgeois, Valaisans, Bernois, Neuchâtelois,
Lucernois, Thurgoviens, Grisons, Schwytzois, Bâlois,
Nous n'avons qu'un seul cœur, qu'un idéal, qu'un rêve.

Et de quelque côté que le danger s'élève,
Zuricois, Glaronnais, Tessinois, Saint-Gallois,
Ceux d'Uri, d'Unterwald, Zougois, Appenzellois,
Pour notre liberté nous lutterons sans trêve.

Soleurois, Argoviens, protestant, catholique,
Vaudois ; Confédérés, d'un même sentiment,
Tous nous communions dans l'amour helvétique.

Les uns parlent français, les autres, allemand,
D'autres, italien ; mais tous font le serment
De mourir, s'il le faut, pour notre République.

Gland, 30, I, 1915.

A. D.

ÉCHOS DE L'EXPOSITION

Sanatoria et colonies. — La douloureuse visite que celle du pavillon des maladies contagieuses et de la tuberculose en particulier. Pauvres corps décharnés et tordus des photographies, torses rabougris et déjetés des radiographies, poumons caverneux des préparations anatomiques, quelle misère que de nous et de notre chair ! Comme on sent violemment, dans cette halle où règne, malgré la foule qui circule, plus de silence et de recueillement, que, venus de la boue, nous ne sommes que boue ! Certes, les médecins ont placé à côté des maladies les cures merveilleuses qu'ils ont obtenues, que leur art et le soleil ont opérées.

Mais combien ont d'abord souffert, et combien sont morts, avec ou sans médecins ! Combien ne peuvent jouir même de ce qui est théoriquement le bien de tout le monde, l'air et la lumière.

En un autre pavillon, un plan de la ville de Berne porte, selon les rues, un nombre de croix noires proportionnelles au chiffre de la mortalité infantile. Or, tandis que quelques croix rares surmontent les quartiers hauts, elles se pressent et se tassent dans les rues basses, étroites, où les vieux logements sont pressés, sombres, exigus, pauvres d'air et de lumière. Les mêmes croix noires peupleraient les mêmes rues, si l'on procérait de la même manière pour la mort par la tuberculose. La mort aime l'ombre, surtout la mort tuberculeuse.

Or, une statistique en bandes de sang nous l'affirme avec quelque brutalité, de 1906 à 1910, 25 % environ des décès dans notre canton sont dus à la tuberculose ; bien peu de cantons nous surpassent, et de bien peu. La proportion, pour la ville de Fribourg, est de 30 % à peu près, soit le tiers, et n'est surpassée que par celle de Bienne, de Berne et de Genève, parmi les villes de plus de 10,000 âmes. De 1891 à 1910, notre canton a fait peu, bien peu de progrès, comparativement aux autres cantons ; la lutte contre ce fléau pire que la plus meurtrière des guerres a été menée mollement. On s'indigne quand le vainqueur massacre les femmes et les enfants ; quand les batailles tuent le 20 ou le 30 % des effectifs engagés, on les qualifie de « boucheries ». Or, le champ de bataille de la tuberculose, c'est l'Europe entière et les victimes qu'elle choisit de préférence sont les femmes et les enfants.

Mais comme elle est sournoise et silencieuse, elle n'attire point l'attention des peuples étourdis, parce qu'elle ne tend pas les nerfs. Aussi bien, que de gens ont ouvert spontanément et largement leur bourse (et nous les en louons) pour les victimes innocentes des pays dévastés par l'agression, qui accueilleraient froidement, en temps de crise économique surtout, ceux qui viendraient le solliciter en faveur des victimes d'une plus barbare agression, celle de la phthisie.

Si Fribourg, à ma grande honte, n'a presque rien fait pour lutter contre ce fléau, d'autres villes et d'autres cantons ont organisé d'admirables institutions. Genève, par exemple, possède, pour les enfants seulement, trois dispensaires antituberculeux, son sanatorium de Clairmont-sur-Sierre, son œuvre des bains de mer à l'asile Dollfuss de Cannes, son asile Pinchat, son « Rayon de Soleil », ses écoles de plein air, qui constituent pour les membres dépouillés de tous vêtements sauf l'indispensable, un continual et journalier bain de lumière. Zurich a ses sanatoria, ses asiles, dont les engageantes photographies nous disent assez quelle doit être la salutaire action. On en trouve un peu partout, de ces sanatoria d'enfants, à Unter-Aegeri, à Leysin, à Davos, à St-Moritz, à Steinen, à Trogen, au Sépey, à Bellevue-sur-Morges, à Schwäbis près de Gais, à Baar, à Wald. Du sanatorium à la colonie de vacances, il n'y a qu'un pas. Sans doute, le tuberculeux ne peut être reçu à la colonie : il contaminerait ses camarades ; il appartient au sanatorium exclusivement. La colonie est destinée au petit souffreux, malingre, insuffisamment nourri, qui n'est encore qu'un candidat à la tuberculose. C'est précisément pour le prémunir, le rendre résistant, l'aguerrir contre le fatal microbe, que la colonie a été instituée. Bâle, Berne, Lausanne,

Neuchâtel, Winterthur, Genève, Zurich sont les cités aux plus nombreuses colonies, Zurich surtout, la patrie du créateur de la colonie de vacances, le pasteur Bion. Voici des chiffres qui parlent. Il y avait à Zurich :

En 1876,	2 colonies,	68 colonistes, coûtant	2,461 fr.
» 1890,	5 »	225 » »	12,051 fr.
» 1900,	14 »	682 » »	32,462 fr.
» 1910,	22 »	1,181 » »	54,193 fr.
» 1913,	26 »	1,480 » »	72,592 fr.

La ville de Genève rivalise avec Zurich. Sa première colonie date de 1879 ; elle comprenait 20 élèves. En 1889, ses colonies abritaient 99 élèves ; 189 en 1899 ; 744 en 1909 ; 1,022 en 1,911 ; 1,154 en 1913, au prix de 59,300 fr.

Il y a, dans la Suisse entière, plus de 75 communes qui possèdent des colonies et près de 10,000 enfants y sont hospitalisés annuellement pour une somme qui dépasse 420,000 fr. Des tourniquets où sont suspendues des photographies représentent les hôtes trotte-menu dans leurs occupations variées et diverses, au dortoir, au jeu, au bain d'eau ou de soleil, à table, dans la forêt. Je ne les ai jamais surpris en prière. On semblait avoir oublié que les petits enfants ont un Dieu, en assemblant ces images, un Dieu qui s'est fait semblable à eux pour pouvoir être mieux aimé d'eux. J'ai l'idée cependant que si l'air est bon, si la lumière est bonne, la prière est meilleure encore. Tous, sans doute, parmi ces petits, ne sont pas des païens, et je crois bien que Genève seule a une colonie de la « libre-pensée ».

Dans ce concert, Fribourg tient sa place, qui n'est pas la première, mais qui est honorable, si l'on songe que nos besoins ne sont nullement comparables à ceux des villes populeuses d'ouvriers et d'usines.

* * *

Les arriérés et faibles d'esprit. — Le groupe 46 (Œuvres philanthropiques) témoigne d'une immense pitié pour les faibles et les déshérités de l'esprit et du corps. Epileptiques, aveugles, sourds-muets, crèches, l'Union chrétienne des jeunes gens (10,128 membres, plus 4,038 cadets), Jugendhorte ou écoles gardiennes pour enfants dont les parents sont à l'usine ou à l'atelier, établissements de jeunes délinquants, que d'institutions de tout genre, et pour les mineurs seulement !

Voici, en particulier, les classes spéciales pour faibles d'esprit et arriérés scolaires. On en dénombrait 106 en 1913, réparties en 40 communes, avec 43 instituteurs et 67 institutrices, 1,214 garçons et 995 filles.

De ces 2,209 élèves, sont arriérés 1,996, soit les 90,3 %; et anormaux, 213, soit les 9,7 %.

La dénomination de classes spéciales pour *arriérés* est non seulement moins blessante, mais encore plus exacte que celle d'*anormaux* qu'on leur donnait volontiers autrefois et que quelques-uns, qui sont eux-mêmes des arriérés, donnent encore aujourd'hui.

Notons la proportion de quelques infirmités ; dans ces classes d'*arriérés*, on rencontre, en 1913 :

430	enfants ayant un défaut des organes vocaux,	soit le 19,4 %.
262	»	auditifs, » 11,8 %.
226	»	visuels, » 10,2 %.
131	»	souffrant de déformations physiques, » 5,9 %.
68	»	moralement anormaux, » 3,7 %.
17	»	épileptiques, » 0,7 %.

Les défectuosités scolaires, on le voit, sont souvent accompagnées de défectuosités physiques. Ces pauvres petits n'en méritent que plus de pitié. Il est à désirer que, pour leur bien et celui des normaux, ils soient placés dans ces classes spéciales, à effectifs restreints, où on les soumet à un traitement intellectuel et moral approprié à leur capacité, à leur état tant physique que mental.

On le comprend d'ailleurs de mieux en mieux, comme le montrent les chiffres suivants : En 1888, la Suisse ne possédait qu'une classe spéciale avec 40 élèves. Il y en avait 9 en 1897, avec 567 élèves ; 29 en 1907, avec 1,415 élèves ; 40 en 1913, avec 2,209 élèves. Le canton de Fribourg en compte trois, deux à Fribourg (une française et une allemande) et une à Morat.

Aux classes spéciales, il faut ajouter les instituts pour anormaux et idiots. Il y en avait, en mars 1913, 39, avec 1,650 pensionnaires (893 garçons et 757 filles), dont 1,283 au-dessous de 16 ans et 367 au-dessus. Fribourg est représenté dans cette catégorie d'établissements par Seedorf et Gruyères.

Toutes ces écoles tendent, par une instruction appropriée, à faire rentrer ces êtres hors de cadre dans leur rang social normal, où ils pourront tenir leur place sans déchoir, ni rien perdre de leur dignité d'hommes.

Toutes ces œuvres sont éminemment chrétiennes, car seul le Christ a pu inspirer aux gouvernements ce souci des faibles, alors que le paganisme les rejettait et les faisait périr. Je dis : aux gouvernements, car ce groupe ne comprend que des œuvres officielles. Or, il y a plus de 2,500 sociétés de bienfaisance privée, en Suisse. Et les œuvres officielles sont loin d'être toutes représentées. Ce que l'on a pu admirer à Berne demeure fort loin de la réalité.

E. DÉVAUD.

BIBLIOGRAPHIES

Georges GOYAU, **L'éducation religieuse dans les Œuvres post-scolaires catholiques.** Conférence faite le 19 février 1914 à l'Ecole des Sciences de l'Education à Genève, in-8° de 23 pages, Genève, Institut J.-J. Rousseau, 5, Place de la Taconnerie, 1915.

L'Institut J.-J. Rousseau a organisé au printemps 1914 une série de conférences consacrées au problème de l'éducation religieuse. Dans ce but, il s'est adressé à des hommes compétents qui appartiennent à des églises différentes et leur a demandé de bien vouloir exposer ce qui se fait pour l'éducation religieuse de la jeunesse. Les conférenciers ont